

ges de physique, dans lesquels il prétendait avoir fait des « découvertes » sensationnelles sur le feu, la lumière et l'électricité.

C'est ainsi que, sans parler de ses envois aux Académies de Berlin, Berne, Londres et Stockholm, sans parler non plus de son *Eloge de Montesquieu* présenté sans succès en 1785 à l'Académie de Bordeaux et de ses *Moyens de perfectionner l'Encyclopédie* présentés la même année à l'Académie de Rouen, il avait envoyé des mémoires de physique, dont j'ai reconstitué la liste et l'histoire, aux Académies des Sciences de Paris, Dijon, Rouen, Lyon et Montpellier !



En 1776, l'Académie de Lyon avait mis au concours la question suivante : « L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence sur le corps humain ? Quels sont les effets de cette influence ? ». M. l'abbé de Thoury ou de Thourri, oratorien, remporta le prix ; son mémoire a été imprimé dans le *Journal de Physique* de 1777.

Deux ans plus tard, l'Académie de Lyon mit derechef au concours cette même question présentée sous une autre forme : « Quelles sont les maladies qui procèdent de la plus ou moins grande quantité du fluide électrique dans le corps humain ? Quels sont les moyens de remédier aux unes et aux autres ? ». Le prix fut partagé entre M. l'abbé Bertholon, de Lyon, et M. Gardini, médecin en Piémont ; le mémoire de l'abbé Bertholon fut imprimé à Lyon en 1780.

Marat n'avait concouru ni à l'un ni à l'autre de ces prix ; mais, dans une brochure publiée sous l'anonymat, il attaqua violemment les idées de Bertholon sur l'électricité.

Peu de temps après, en 1781, l'Académie de Rouen, emboîtant le pas à celle de Lyon, annonça un concours sur cette question : « Jusqu'à quel point et à quelles conditions peut-on compter, dans le traitement des maladies, sur l'électricité tant positive que négative ? ». Le délai du concours fut prorogé, et le prix ne fut décerné que le 6 août 1783, à un mémoire dont l'auteur n'était autre que Marat, à qui la médaille ne fut remise qu'après qu'il eût consenti à dévoiler son anonymat.

Sur ces entrefaites, un bénédictin picard, Dom François-Philippe